

LA GAZETTE DE ROYÈRES

DECEMBRE 2020



Le site internet: www.royeres87.fr La page Facebook : [Mairie Royères](https://www.facebook.com/MairieRoyeres)



La Gazette de Royères
2, place de la mairie, 87400 Royères
Tél.05.55.56.00.63



Le mot du Maire

Mesdames, Messieurs, chers concitoyens,

La situation sanitaire exceptionnelle que nous traversons a conduit le gouvernement à prendre des dispositions contraignantes pour tous et durant cette année 2020. Ces mesures ont pour but de faire obstacle au développement de la COVID 19.

Dans ce contexte difficile, la municipalité a dû malheureusement renoncer en 2020 à toutes les animations collectives, je tenais toutefois à transmettre personnellement mes vœux de solidarité à toutes celles et ceux qui œuvrent chaque année, au sein de notre commune pour qu'elle conserve son dynamisme et son attractivité.

La perspective d'un vaccin nous laisse espérer un retour progressif à une vie de rencontre, d'échange et de partage en 2021.

Pour autant, l'équipe municipale a poursuivi ses travaux pour la préservation de la biodiversité dans le cadre de l'opération de réduction de l'utilisation des pesticides.

De nombreux changements de pratiques seront mis en place en 2021 comme la végétalisation de certains espaces, la gestion différenciée d'espaces enherbés, la réutilisation des déchets verts sous forme de paillage, le broyage de l'herbe plutôt que le ramassage, l'élimination des adventices par procédés éco-responsable, la végétalisation de notre cimetière... Autant de pratiques qui permettent non-seulement la préservation de la biodiversité, la suppression des pesticides et la diminution du bilan carbone de la commune, mais aussi une optimisation du planning de nos agents qui, par conséquent pourront désormais consacrer plus de temps dans les zones les plus compliquées.

Alors que 2020 se termine et que 2021 arrive à grand pas, je tiens en toute simplicité à vous souhaiter, à toutes et à tous une excellente nouvelle année.

Bien Amicalement,

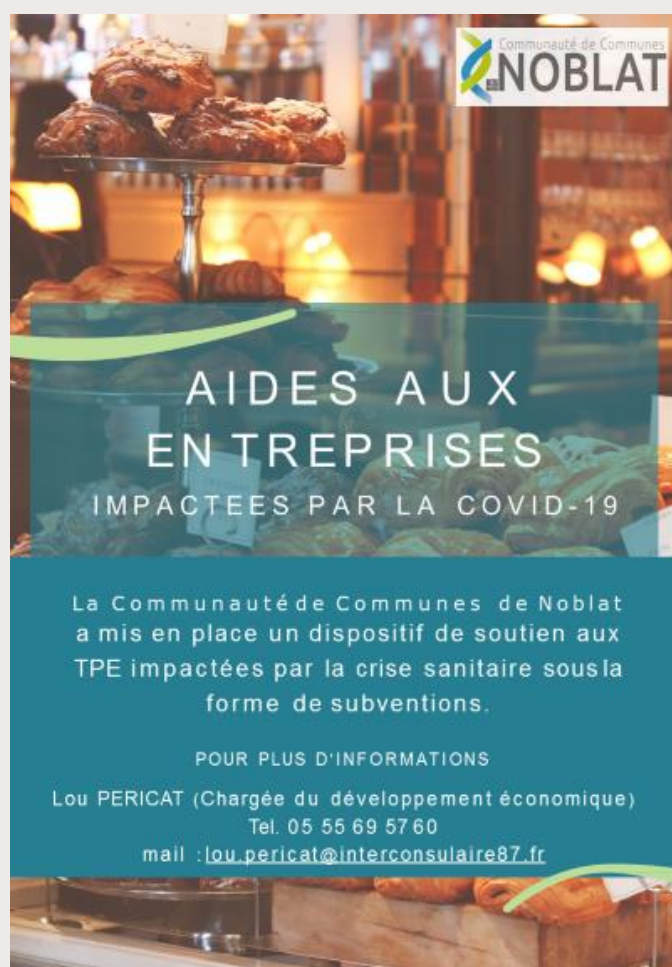
Franck LETOUX

Soutien à l'économie locale

La crise sanitaire que nous traversons impacte fortement les entreprises de notre territoire. Vous trouverez ci-dessous un dispositif d'aide mis en place par la comcom de Noblat et géré par la chargée de mission économie du PETR Monts et Barrages

N'hésitez pas à la contacter :

Lou PERICAT 05 55 69 57 60 lou.pericat@interconsulaire87.fr



Communauté de Communes NOBLAT

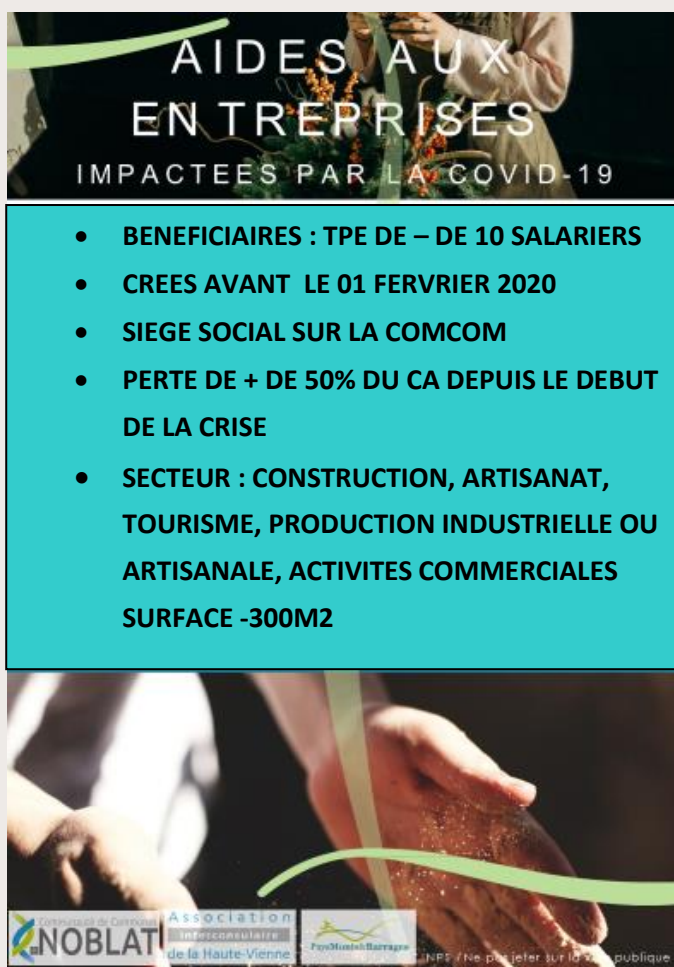
AIDES AUX ENTREPRISES

IMPACTÉES PAR LA COVID-19

La Communauté de Communes de Noblat a mis en place un dispositif de soutien aux TPE impactées par la crise sanitaire sous la forme de subventions.

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Lou PERICAT (Chargée du développement économique)
Tel. 05 55 69 57 60
mail : lou.pericat@interconsulaire87.fr



AIDES AUX ENTREPRISES

IMPACTÉES PAR LA COVID-19

- BÉNÉFICIAIRES : TPE DE – DE 10 SALARIÉS
- CREEs AVANT LE 01 FÉVRIER 2020
- SIÈGE SOCIAL SUR LA COMCOM
- PERTE DE + DE 50% DU CA DEPUIS LE DÉBUT DE LA CRISE
- SECTEUR : CONSTRUCTION, ARTISANAT, TOURISME, PRODUCTION INDUSTRIELLE OU ARTISANALE, ACTIVITÉS COMMERCIALES SURFACE < 300M²

Communauté de Communes NOBLAT Association interconsulaire de la Haute-Vienne PETR Monts et Barrages

NPE / Ne pas jeter sur la voie publique

Nous en profitons pour apporter notre soutien à toutes les entreprises et artisans de notre commune.

Pensez à consommer local, ils ont besoin de nous tous.

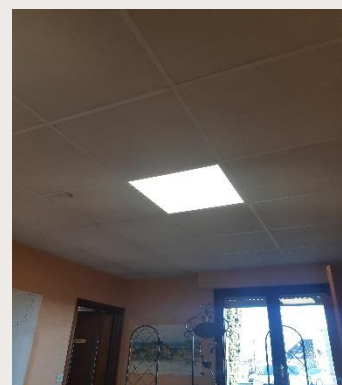
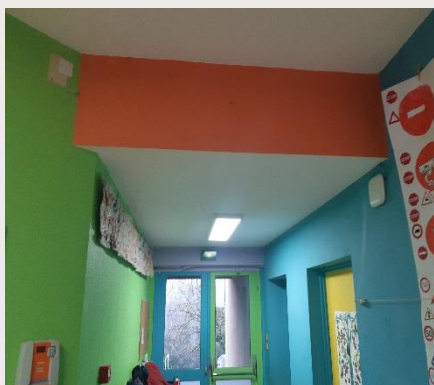
Les travaux

La commune continue à travailler sur ses économies d'énergies.

Plusieurs bâtiments ont fait l'objet de travaux de remplacement d'anciens éclairages par des pavés LED.

Ils ont pour but de diminuer la consommation énergétique tout en éclairant mieux les lieux concernés.

L'école et la mairie viennent de bénéficier de ces dernières améliorations.



De plus, la commune a pu bénéficier de subvention européenne LEADER dans le cadre de la fiche des « circuits courts ». Afin d'optimiser le travail de la cantine scolaire dans la transformation des aliments et de gagner du temps, le coin « plonge » a été réaménagé avec tables en inox et un nouveau lave-vaisselle. Le lave-vaisselle existant du restaurant scolaire, à quant à lui, pris place à la salle Saint Antoine.



Informations Recensement



Le recensement prévu début 2021 dans la commune est reporté en 2022 à cause de la crise sanitaire. Nous vous tiendrons informés des nouvelles dates.

Carte grise



Depuis novembre 2017, les formalités de demande de certificat d'immatriculation, anciennement appelé « carte-grise », se font uniquement en ligne. Il est possible de les faire:

- via le site de l'ANTS : <https://immatriculation.ants.gouv.fr>
- auprès de garagistes agréés par la préfecture en cas de difficulté dans la numérisation de ces démarches : Trouvez un [garage automobile en Haute-Vienne](#)

Démarche « Zéro pesticides »

La commune de Royères s'est engagée dans l'opération « **Zéro pesticide dans nos villes et villages** » qui est un programme d'accompagnement des communes souhaitant changer leurs pratiques afin de réduire l'utilisation des pesticides pour l'entretien des espaces publics.

Pour officialiser cette démarche, la commune a signé la charte « Objectif : Zéro pesticide » le 15 octobre 2019 lors d'une signature commune à plusieurs collectivités du Pays Monts et Barrages.

Suite à cette engagement une rencontre avec la FREDON Nouvelle - Aquitaine fut programmée afin d'évoquer les pratiques de désherbage actuelles, de procéder à la visite de la commune et de recenser le matériel des agents techniques.

La FREDON nous a ensuite remis le diagnostic des espaces communaux de Royères, document nécessaire à l'élaboration des demandes de subventions. Ce diagnostic propose également des pistes d'amélioration en matière d'acquisition de matériels alternatifs, de végétalisation, de désherbage et de gestion des espaces verts.

Un dossier de subvention LEADER (subventions Européenne) a été déposé auprès du Pays Monts et Barrages, il est à ce jour accepté et nous octroie une subvention de 80% sur l'ensemble des besoins.

Le projet porte sur :

✓ **Une tranche ferme d'acquisition du matériel suivant :**

- Du matériel d'espace vert électrique (batterie dorsale, débroussailleuse, sécateur, élagueuse et tronçonneuse) afin de supprimer les gaz d'échappement, de réduire le coût des carburants et éviter les nuisances sonores.
- Une balayeuse à conducteur marchand pour faciliter le désherbage des trottoirs.
- Un désherbeur thermique pour les grandes surfaces (allées, cimetières, etc ...).
- Des plants de végétaux et semences (RD 124, City stade, poste, etc ...).
- Un broyeur d'accotement pour l'entretien des chemins et fossés.
- Une tondeuse frontale avec bennage du bac en hauteur (stade, station d'épuration, jardin du presbytère etc ...).

Le matériel espaces verts électrique, les désherbeurs et certains végétaux ont été commandés, nous sommes dans l'attente des livraisons. Le reste des achats sera réalisé en 2021.



✓ **Une tranche optionnelle :**

- Végétalisation du cimetière (hydromulching) afin de réduire et faciliter l'entretien



DIVERS

- Avec les feuilles des arbres qui tombent, plusieurs administrés découvrent qu'ils ont des nids de frelons asiatiques. Pour rappel, sur le domaine privé, seules des entreprises privées peuvent intervenir (les pompiers n'assurent plus cette prestation).

Vous trouverez ci-dessous un lien qui liste des entreprises assurant ce service sur la Haute Vienne :

<https://frelons-asiatiques.fr/societe/87-Haute-Vienne.htm>



- Liste électorale :

2021 sera une année d'élection, n'oubliez pas de vous inscrire sur les listes soit en mairie soit par internet avant le 31 mars 2021.

De plus, toutes les personnes de plus de 26 ans recevront un courrier en recommandé avec accusé de réception (RAR) afin de justifier de leur lieu de domicile.

Attention, si les personnes ne peuvent justifier d'une attache avec la commune (domicile principal, contribuable, gérant de société) elles seront radiées des listes électorales.

Numéros utiles :

- Gendarmerie : 17
- Gendarmerie Saint Léonard de Noblat : 05.55.56.00.30
- Pompiers : 18
- Mairie : 05.55.56.00.63
- Agence postale : 05.55.56.00.50
- Ecole de l'Orée du bois : 05.55.56.17.96
- COVID 19 : 0.800.130.000

Horaires :



- Mairie : du lundi au samedi 9h-12h
- Agence postale :
Du lundi au vendredi : 9h30-12h
Le samedi : 9h-12h
Le mercredi et vendredi après-midi : 14h-17h

CREDITS

Directeur de la publication : Franck Letoux

Comité de rédaction : Sébastien Moreau, la commission communication

La Gazette de Royères
2, place de la mairie, 87400 Royères
Tél.05.55.56.00.63